

Questions orales

Étant donné les chiffres que vient de citer l'honorable ministre, je vais préciser ma question. Je suis au courant des chiffres qui ont été publiés, mais je demande si le personnel du ministère ne pourrait pas travailler plus activement afin de donner une réponse plus tôt relativement aux projets qui ont été présentés, pour qu'ils soient mis en œuvre le plus rapidement possible.

[Traduction]

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, c'est une question d'opinion, je pense. Nous voudrions certes que les projets soient mis en œuvre le plus rapidement possible et c'est l'avis que nous avons fourni aux parrains de ces projets. Dans les circonstances actuelles, les progrès réalisés jusqu'ici se comparent favorablement à ceux de l'an dernier, je pense.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI ET LES PROVINCES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Compte tenu du fait que la modification proposée par le ministre comportera des effets sociaux de grande portée, surtout lorsqu'il prétend qu'il pourra réaliser des épargnes de 100 millions de dollars, nous dirait-il s'il a, à l'instar de son prédécesseur, conféré avec ses homologues provinciaux au sujet des modifications qu'il présente dans le bill C-125?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette consultation n'a pas encore eu lieu mais j'y songe.

M. Alexander: Étant donné que certains se sont inquiétés d'une expression qui figure dans le bill mais qui n'est pas dans la loi, c'est-à-dire, «sans justification», le ministre a-t-il eu l'occasion au cours de l'année dernière de donner une définition de cette expression, par voie de règlement, et, si oui, sera-t-elle mise à la disposition du comité pour étude?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, la réponse est oui, et il existe une jurisprudence en la matière. Pour ce qui est de l'application de l'amendement en question, je dirai que le libellé n'est pas différent de celui de la loi actuelle. Le véritable changement porte sur la prolongation de la période d'attente.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA LENTEUR DE L'EXAMEN DES DEMANDES DE LA C.-B.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question qui s'inspire de celle du député de Bellechasse. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration peut-il dire à la Chambre pourquoi c'est en Colombie-Britannique que son ministère a ordonné de différer l'approbation des demandes présentées par les municipalités?

[M. Lambert (Bellechasse).]

L'hon. Robert Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les premiers projets municipaux relevant du Programme d'initiatives locales ont été approuvés en Colombie-Britannique le 14 décembre. J'ajouterai en toute franchise que j'ai demandé à mon personnel de se procurer auprès du député les détails que je n'ai pas pu obtenir. Je répondrais certainement si je connaissais les détails de sa question.

* * *

LE LOGEMENT

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ORDRE DU JOUR—LA PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines à propos de la conférence nationale à trois niveaux qui doit se tenir lundi au sujet de l'habitation. La Fédération canadienne des maires et des municipalités a été très déçue de ne pas pouvoir y participer et c'est pourquoi je voudrais demander au ministre s'il s'est mis d'accord avec les provinces sur l'ordre du jour et s'il est disposé à déposer cet ordre du jour aujourd'hui. Par la même occasion, peut-il nous dire si les maires et autres représentants municipaux pourront participer davantage qu'à titre de simples observateurs?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir communiquer l'ordre du jour aujourd'hui. J'ose certes croire qu'il permettra à toutes les provinces et à tous les participants de faire connaître leurs points de vue quels qu'ils soient. Une province a déjà fait des réserves au sujet d'un article de l'ordre du jour et je voudrais régler la question avant la publication définitive. Si ce n'est pour aujourd'hui il sera assurément communiqué lundi. Je répète que l'ordre du jour est conçu de manière à permettre sans réserve l'expression de toutes les opinions.

Pour la question de la représentation municipale, j'ai déjà exprimé l'espoir dans ma lettre de septembre que les délégations provinciales compteraient des représentants municipaux. C'est ce qu'il convenait de faire je pense, et j'y incite vigoureusement les provinces. J'espère en outre, et je le proposerai lundi, qu'à l'avenir on adoptera une méthode différente pour inclure les représentants municipaux. Je demande aux députés de se rapporter à mon discours du 11 janvier, dans lequel j'ai précisé...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Hees: C'en est assez pour nous.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—DEMANDE D'AUTORISATION EN FAVEUR DE CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu l'importance de la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation prévue pour lundi et mardi, le ministre prendrait-il les mesures nécessaires pour que des membres du comité progressiste conservateur sur le logement y assistent en qualité d'observateurs?